

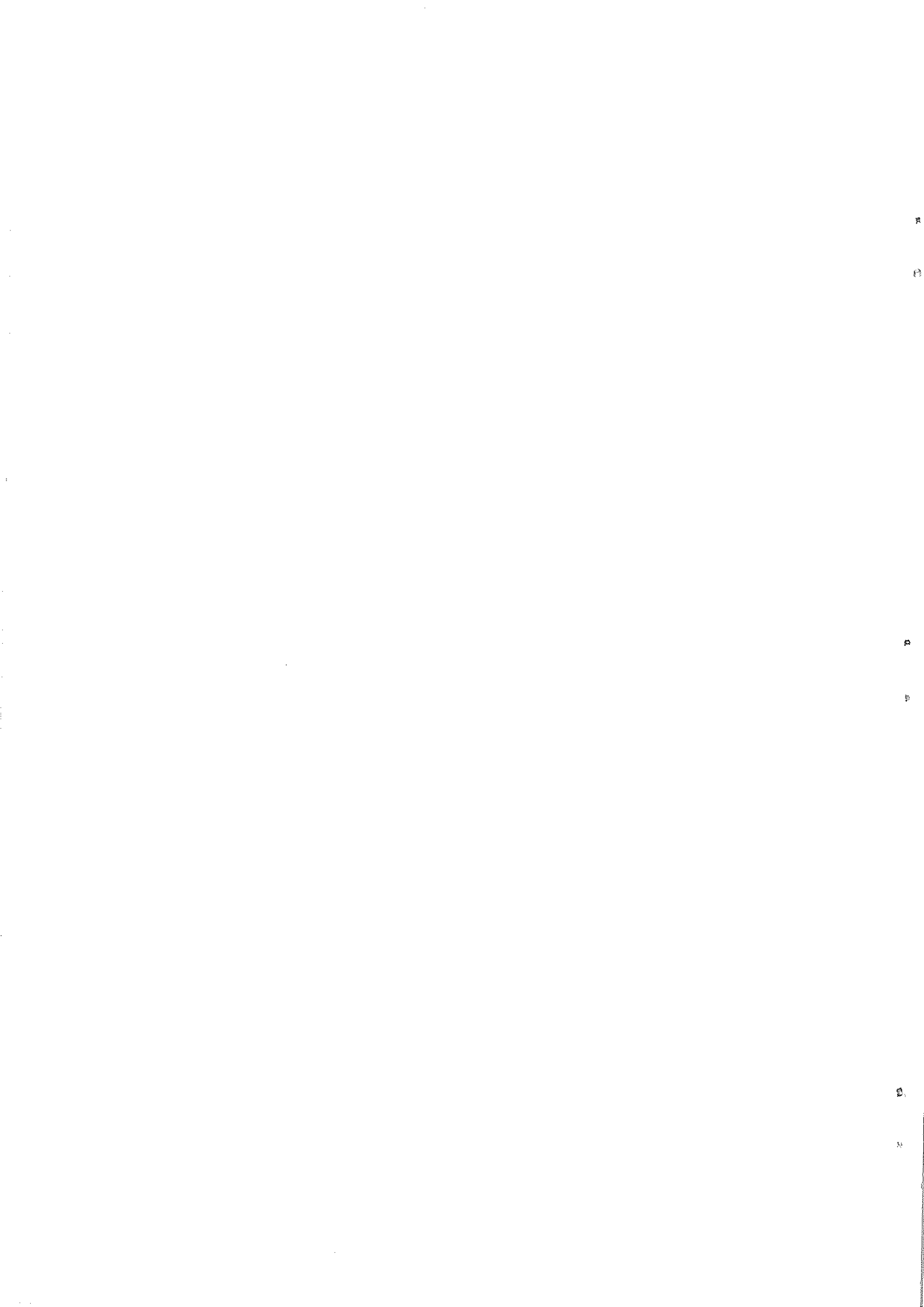
1990

**VOIR
COMPRENDRE ISSENDOLUS
AIMER**

BULLETIN ANNUEL DE LA MUNICIPALITE ET DES ASSOCIATIONS



COLLECTION : LE VILLAGE QUE J'AIME





BULLETIN D'ISSENDOLUS

Président-FONDATEUR : Jean-Claude DELLAC

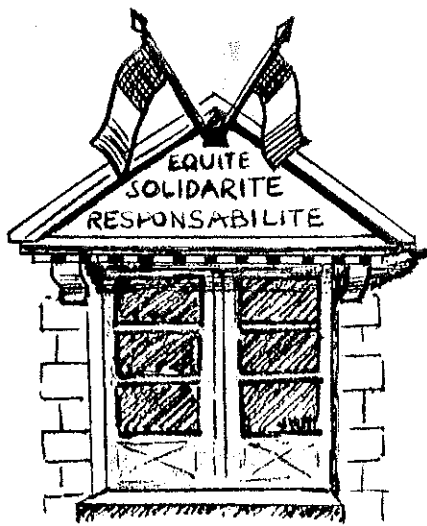
RESPONSABLE de la Publication :
Mr DELLAC Patrick - Maire d'ISSENDOLUS

Comité de Rédaction :

Président : Mr BRUNET Jean
Secrétaire : Mme FABRE Janine
Photographe : Mr BAYNAT Gabriel
Dessinateur : Mr POUDE Jean-Michel

Avec la collaboration de :

Page 2	- Lettre Ouverte aux Administrés	Patrick DELLAC
Page 4	- FOYER Rural d'ISSENDOLUS	Mme BOUTANG Josette
Page 9	- Un Exploit	Mme Christiane CAYROL
Page 10	- Cadastre de COLBERT	Mr BREL Fernand
Page 15	- ETAT - CIVIL	Mr FABRE René
Page 17	- Informations et Avis Divers	Mr FABRE René
Page 20	- AMICALE des Aînés d'ISSENDOLUS	Le Bureau
Page 21	- Le Mot de l'Institutrice	Mme Yvonne GESTES
Page 22	- COMITE des PETES	L'Equipe
Page 23	- COMITE des PARENTS D'Elèves	Le Comité
Page 24	- DEMOGRAPHIE de l'Année 1789...	Mr Robert SEGUIN
Page 30	- "La FOI Aujourd'hui et Demain"	Abbé CAYLA Eloi
Page 31	- ENTRETIEN et Voie Publique	Mr Yves FABRE
Page 32	- PAM...PAM... La Chasse	Mr DANGLA Henry
Page 34	- Lettre Ouverte à Mr SEGUIN	Mme Christiane CAYROL
Page 36	- Corvée et CORVEE	Mme L.R.BOSC
Page 37	- FOOT	Le Bureau
Page 38	- Noms de FAMILLE & leurs secrets	Mme Christiane CAYROL



LETTRE OUVERTE AUX ADMINISTRISTRES

1989 vient de s'écouler, emportant avec elle toute une décennie riche en événements de tous ordres.

1989, en particulier, a connu son apogée avec les fêtes fastieuses du bicentenaire de la Révolution Française, nous remémorant que nos aïeux se sont battus pour la liberté sous toutes ses formes.

1989 et plus particulièrement lors de ces derniers mois, nous avons été les témoins privilégiés des faits les plus importants de la 2ème partie du "XXème Siècle".

Je veux faire allusion à "l'automne des Peuples" des pays de l'Europe de l'Est. Nous avons assisté à l'embrasement de toute l'Europe Centrale. Ces peuples qui ont su faire basculer leur destin, parfois dans le sang et les larmes, sont à la recherche de leur identité nationale. Du règne de l'arbitraire, ces hommes et ces femmes veulent prendre en main leur destinée, devenir en quelque sorte " majeurs responsables ". Dans un effort commun ils vont essayer de mettre en place une société où l'équité sera de mise.

1989 à ISSENDOLUS, les fastes de la Révolution Française n'ont pas eu, bien sûr, l'éclat de la commémoration parisienne.

Comme toutes les Communes de FRANCE nous avons planté l'arbre du "bicentenaire" avec le concours des enfants de l'école, au coeur de notre village. Cet arbre est et sera pour les générations à venir, de notre communauté, le symbole de nos valeurs qui nous sont chères, à savoir : " LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE."

Ces trois notions républicaines fondamentales exigent, de nous tous, des contraintes qu'on ne doit pas transgresser. On ne peut avoir la Liberté sans y adjoindre la notion de responsabilité. Ne parlons pas d'Egalité sans équité. Le Fraternité s'exerce avec la solidarité et l'effort commun.

1989, au mois de Mars, suite aux élections Municipales, une nouvelle assemblée communale s'est constituée. Elle s'est mise de suite au travail et celui-ci en fut facilité, il faut bien le souligner, par une gestion saine de l'équipe sortante à laquelle je veux rendre hommage.

La tâche qui nous incombe n'est pas toujours aisée, car : prévoir l'avenir, c'est-à-dire "Gérer", n'est pas une sinécure, bien que les paramètres économiques nous donnent une indication approximative. Notre action communale doit être guidée par les trois valeurs que nous faisons nôtres, définies plus haut, c'est-à-dire : "Responsabilité, Equité, Solidarité"

En effet, peut-il y avoir une gestion rigoureuse si nous oublions d'y inclure la notion de responsabilité ? Allons-nous vers une société faite d'irresponsables ? Pour notre part nous avons répondu à ces deux questions et notre champ d'action s'en trouve ainsi défini. A court terme, ce n'est pas la voie la plus facile : mais "gérer" n'est-ce pas "prévoir à moyen et long terme" ? Aujourd'hui nous sommes appelés à prendre des décisions qui dérangent quelque peu nos habitudes : c'est sans aucun doute pour mieux vivre demain.

Un proverbe chinois, quelque peu modifié par le narrateur, nous dit : " L'(h) être de l'égoïsme qu'on abat fait beaucoup plus de bruit que les (h) êtres responsables qui poussent ..."

Les notions d'équité et de solidarité sont fortement imbriquées. La justice va de pair avec l'effort commun. A l'aube de cette décennie décisive, qui va nous conduire à l'ère du troisième millénaire, nous serons appelés à faire des efforts. Il est aisé de comprendre que nous demanderons à tous, sans exception, de porter sa contribution. Cela implique de chacun de nous une remise en cause, d'appréhender les problèmes avec une autre optique. En deux mots : il faut modifier nos mentalités en sachant qu'ISSENDOLUS deviendra ce que nous en ferons nous mêmes. Un adage nous dit : " Si tu ne veux plus avoir soif, deviens toi-même source..." Nous sommes persuadés que des petites sources, dans un proche avenir, vont naître pour former un ruisseau bénéfique pour notre communauté.

Ainsi s'achève mon propos, que certains jugeront empreint d'un certain pessimisme, mais pour moi le réalisme l'emporte.

Seul, je ne peux rien, avec vous tous nous aurons encore de beaux jours en perspective.

Je profiterai de l'occasion qui m'est donnée, bien qu'à la lecture de ces lignes l'année sera bien avancée, pour vous adresser mes MEILLEURS VOEUX pour 1990. sans oublier ceux qui résident au delà de notre Commune et qui y sont profondément attachés. "Vous pouvez compter sur MON DEVOUEMENT sans FAILLE"

Votre MAIRE :

Patrick DELLAC

" G A I - A M U S O N S - N O U S "

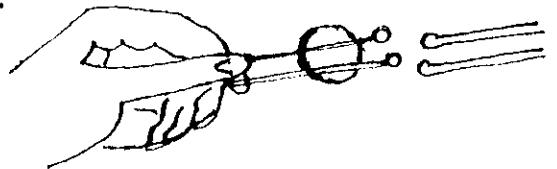
- Ne tremblez pas, ne riez pas ! Sinon, vous risquerez de laisser tomber la jolie bague que vous passerez, de convive à convive, tout autour de la table. Chacun tiendra entre ses doigts deux allumettes légèrement écartées l'une de l'autre, et devra prendre dessus, à plat, une bague que son voisin lui passera, dans les mêmes conditions, afin de la faire passer plus loin.

Pour corser le jeu, on pourra faire passer une deuxième bague qui partira de l'emplacement opposé à la première. Un concours pourra ainsi s'établir.

Variante : Les allumettes sont remplacées par un couteau transportant un bouchon de bouteille. Les convives se passeront l'un à l'autre le couteau sans faire tomber le bouchon.

Celui qui provoque le petit "accident" devra payer un gage.

Allez-y doucement, sans précipitation.



F O Y E R R U R A L D ' I S S E N D O L U S

=====

A l'occasion de l'ASSEMBLEE GENERALE du FOYER RURAL une invitation a été envoyée à toutes les familles de la Commune ainsi qu'aux Présidents de chaque Association ; ont répondu "présent" : 30 personnes .

De cette assemblée restreinte nous avons dû élire le bureau suivant :

PRESIDENTE : JOSETTE BOUTANG

VICE-PRESIDENTS : PAUL VERNET
 ALAIN BOS

TRESORIERE : SOLANGE MOVSESSIAN

VICE-TRESORIER : GABRIEL BAYNAT

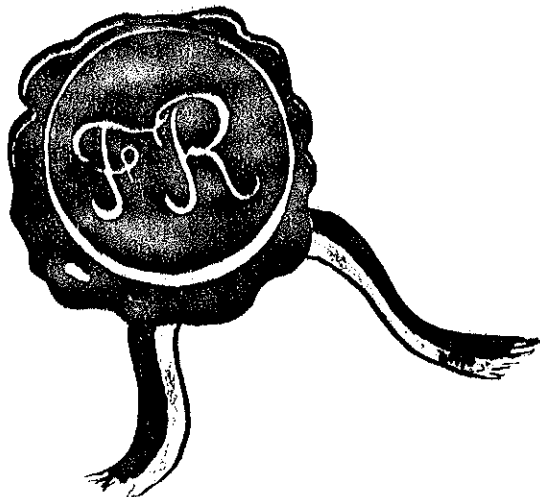
SECRETAIRE : MARIE-AGNES ESTEVES DE OLIVEIRA

VICE-SECRETAIRE : JEANINE FABRE

MEMBRES : Chaque PRESIDENT de toutes les Associations
 de la Commune

Suite à la décision du CONSEIL MUNICIPAL , nous prenons en charge la nouvelle gestion du FOYER RURAL .

Le financement du gaz et de l'électricité n'étant plus à la charge de la Commune et la salle ayant été nouvellement équipée d'une cuisine, nous avons été amenés à établir le règlement suivant :



Voir au dos

FOYER RURAL D'ISSENDOLUS
=====

TARIFS APPLICABLES DU 1^{er} NOVEMBRE 1989 au 30 OCTOBRE 1990

ASSOCIATIONS
=====

I - Associations sans but lucratif (loi 1901) ayant leur siège dans la Commune : Municipalité - Amicale des Aînés - Paroisse - Amicale des Parents d'élèves - C.U.M.A. - Mutuelle d'Entraide "Coup dur" - Fédération des Exploitants Agricoles - Club Saint-Hubert - Comité des Fêtes - Section Sportive ESSI - Club des Jeunes -

- OCCUPATION GRATUITE

- Electricité consommée :

Consommation réelle relevée par chaque association et vérifiée par une personne de la commune n'appartenant à aucune association

Prix du KW : 2.00 F

- Gaz consommé :

Lors d'une manifestation avec repas il sera facturé le prix d'une bouteille de gaz .

II- Associations extérieures à la commune sans but lucratif (loi 1901)

- Occupation :

- 1/2 journée : 300.00 F

- 1 journée : 500.00 F

- Electricité consommée :

- Prix du KW : 2.00 F

- Gaz consommé :

Lors d'une manifestation avec repas il sera facturé le prix d'une bouteille de gaz .

III-Associations extérieures à la commune sans but lucratif (loi 1901) faisant partie d'un FOYER RURAL :

- Occupation :

- 1/2 journée : 130.00 F

- 1 journée : 250.00 F

- Electricité consommée :

- Prix du KW : 2.00 F

- Gaz consommé :

Lors d'une manifestation avec repas il sera facturé le prix d'une bouteille de gaz .

.../...

IV - Associations à but non lucratif invitées sur demande d'une association d'ISSENDOLUS ou Réunions , Conférences ...

- Occupation :
 - 100.00 F
- Electricité consommée :
 - Prix du KW : 2.00 F
- Gaz consommé :

Lors d'une manifestation avec repas il sera facturé le prix d'une bouteille de gaz .

V - Associations, Orchestres, Troupes Theatrales, Groupes Folkloriques ou Traiteurs retirant un bénéfice de la location de la salle :

- Occupation :
 - 750.00 F
- Electricité consommée :
 - Prix du KW : 2.00 F
- Gaz consommé :

Lors d'une manifestation avec repas il sera facturé le prix d'une bouteille de gaz .

PARTICULIERS :

=====

VI - Habitants ou contribuables de la Commune :

- Occupation :
 - 1/2 journée : 150.00 F (ex.: apéritif, vin d'honneur ...)
 - 1 journée : 300.00 F (Manifestation avec repas, mariage, communion, baptême ...)

(N.B. : la manifestation s'entend préparation et rangement compris)
- Electricité consommée :
 - Prix du KW : 2.00 F
- Gaz consommé :

Lors d'une manifestation avec repas il sera facturé le prix d'une bouteille de gaz .

VII- Particuliers extérieurs à la Commune :

- Occupation :
 - 1/2 journée : 300.00 F
 - 1 journée : 600.00 F
- Electricité consommée :
 - Prix du KW : 2.00 F

.../...

.../...

- Gaz consommé :

Lors d'une manifestaion avec repas il sera facturé le prix d'une bouteille de gaz .

CAS PARTICULIERS :

=====

La salle est gracieusement offerte à toute manifestation patronnée par Monsieur l' Abbé .

REGLES GENERALES :

=====

- Le nettoyage de la Salle est à la charge de l'occupant .
Si le nettoyage n'est pas fait correctement il sera appliqué une pénalité de 500.00 F .
- Pour toute dégradation de la salle : prix coûtant du devis de l'entreprise qui effectuera la réparation .
- Toute pièce détériorée ou manquante à la batterie de cuisine sera facturée à l'utilisateur .
- Non respect des conditions de remise des clés : 50.00 F par jour de retard .
- La réservation de la salle se fait chez :

Madame BOUTANG JOSETTE
Le Bourg d'ISSENDOLUS

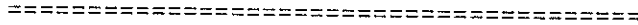
TEL. 65 40 94 25 H.R.

Pour les manifestations la réservation ne prendra effet qu'après le versement d'un acompte de 50 % du prix de la location de la salle .

LE FOYER RURAL .

=====

F O Y E R R U R A L



Ce règlement soumis à l'approbation n'a pas obtenu l'adhésion de toutes les ASSOCIATIONS .

Il nous est donc très difficile de mener à bien notre tâche !

Cependant, notre objectif principal est d'apporter notre dynamisme à l'animation de la Commune et nous mettrons tout en oeuvre pour y parvenir ...

Le FOYER RURAL vous présente ses meilleurs voeux pour 1990 .





" UN EXPLOIT "

C'est celui de Jérôme FABRÉ, né en 1785 à L'Hôpital d' ISSENDOLUS...

Fils de Pierre FABRÉ et d'Anne VEIRE, il épousa Héléna TOSCANI, née le 10 Octobre 1790 à VENISE Département de l'Adriatique.

Elle était la fille de GIORGIO TOSCANI et de Pasqua MARTINELLI.

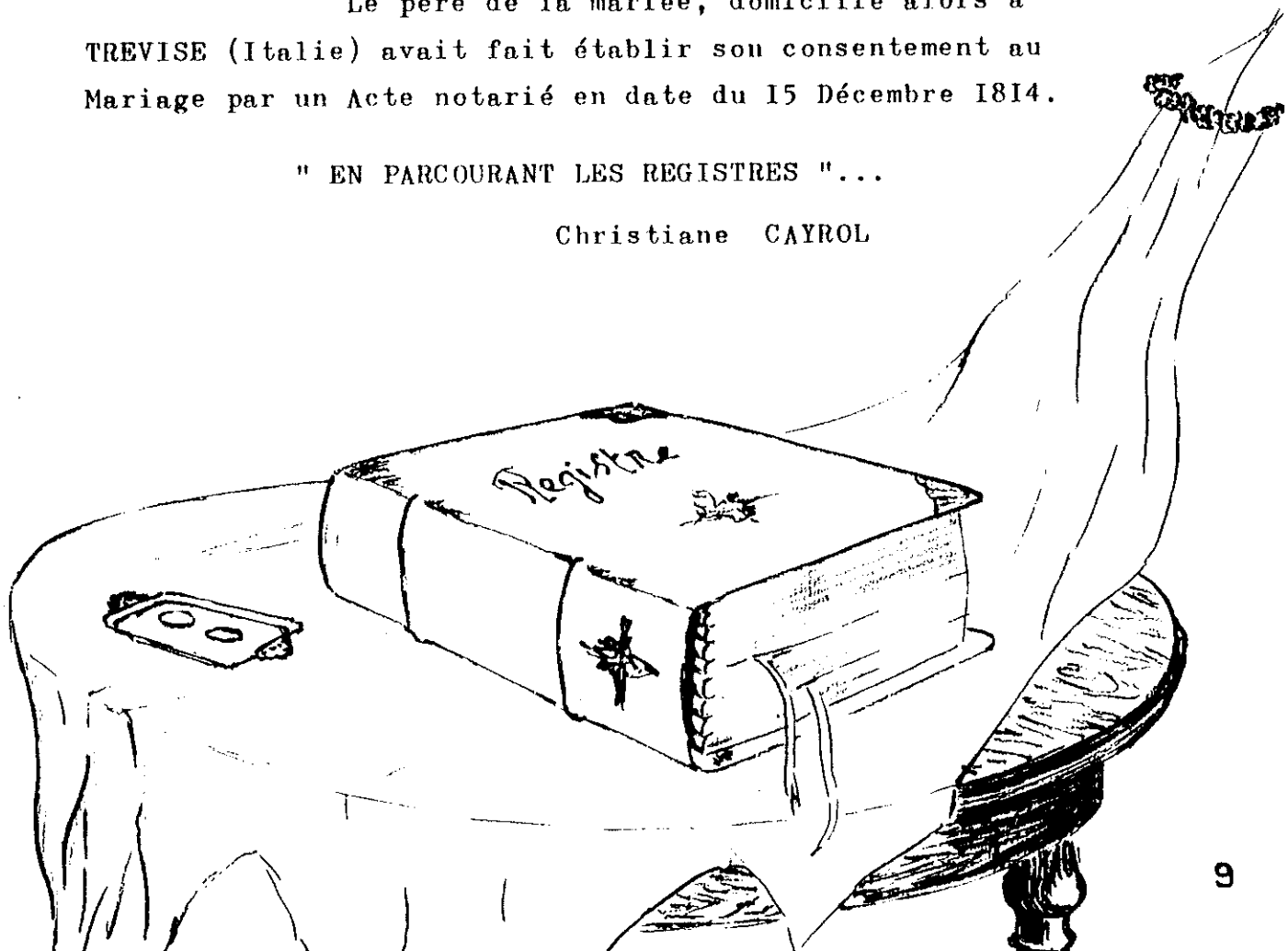
Leur mariage religieux fut célébré le 26 Juillet 1813, en l'Eglise de GOLDBERG EN Basse-Silésie (Région du Sud de la Pologne), Jérôme FABRÉ était alors sergent à la 10 ème Compagnie de soldats d'ambulance, attaché au 5ème Corps d'Armée : c'était pendant les Campagnes de NAPOLEON Ier.

Leur mariage civil eut lieu 2 ans plus tard : le 11 Mars 1815 dans la Maison Commune d'ISSENDOLUS.

Le père de la mariée, domicilié alors à TREVISE (Italie) avait fait établir son consentement au Mariage par un Acte notarié en date du 15 Décembre 1814.

" EN PARCOURANT LES REGISTRES "...

Christiane CAYROL





CADASTRE DE "COLBERT"

Jean Baptiste COLBERT - 1619 - 1683 - un des plus grand Ministre de la FRANCE.

A l'origine : Contrôleur Général des Finances, il dirigea presque toutes les branches de l'Administration publique sous le règne de Louis XIV (par ordonnance royale du 28 Octobre 1664).

Il décréta la mise à jour du premier cadastre nominatif institué en FRANCE. Seul le Tiers Etat était concerné par cette obligation imposée aux Paroisses de FRANCE. Les nobles, ne pouvant présenter les quartiers de noblesse nécessaires, étaient imposés comme les manants.

La royauté, ne possédant pas de Percepteurs, chargeait les Fermiers Généraux de percevoir les impôts. Cette pratique donnait lieu à des abus criants qui étaient supportés par le menu peuple.

REPERTOIRE du PRESENT et CADASTRE du

LIEU et PAROISSE de SAINT DOLUS

Cadastre de COLBERT

Premièrement Antoine Cominodé Marchent
Guillaume Pellofrat
Jeyrome Lamouroux
Ramoul Larabus
Pierre Brunet
Sacre Amouroux
Pierre Toubze
Jean Cousserou
Joan Lafan dit Relhagou
Noufeize Peyrounet
Joanne de Fabre
Pierre Alairot
Guillaume Trémoulet

L'HOPITAL

Anthoine VAYssiere
Jeyrome Delpech

OURENS - GRAMAT

Noble Arnaud de Sigrand Pierre de la Gaudille
Monsieur Raynol volet de Grand
Maistre Pierre Caunort
Jean Lafon Marchant
Guilhomme Touryé

OURENS - GRAMAT (suite)

Noistre Frouesin Pons
Anthoine Nalbert jeune
Doule Dorne du lieu de THEMINES
Charles Delasoy frère de Rogies

HOPITAL

Jean Marh, du village de GRUFFIEL
François Lalo " "
Seraus Capeble
Blaize Lafon
Jean Depeyrot dit Jeantous
Jeanne Laval dite jardinière
Pierre Boudez
Mestre Naufaize Fabré Notaire
Bernard Joutye
Jean Paoul Murat
François Boulesquie
? Boulesquie
? Condalié
Jean Auvart
Jacques Lagrange
François Perye
Gérauld Bourné
Pierre Vaissière
Gérauld Bretocop Ainé
Anthoine Caminade
Jean Faluc
Joan Lacaral
Bernard Banrue
Pierre Toubot
Pierre Latapie
Anthoinette de Calhau
Serauld Sourdoire
Joan Vaissière Fel
Anthoine Aufaserre
Anthoine Rocques
Guillaume Born Jolie
François Fabre
Jeen Merche

VILLAGE de TEULIERE

Anthoine Murat
Jean Meaulet
Jean Lafen dit Didineau
Jean Vaisieres
Jean Puinet
Anthoine Tremoulet

VILLAGE de MONDOU

Gerould et Ramand Vaisieres
Jeanne de Fabre
Pierre Gazebles dit Jean double vun
Pierre Andaut et Gabrielle de Fabre

VILLAGE de MONDOU (suite)

Jean Pellofnet
Pierre Jainee
Bernard Pribat
Guillaume Guiet Pierre Lacaze

VILLAGE de DADOT

Jean Cauneren Grout
Guabrible Fabre
Jean Causseron dit filhol
Jean Tournie

VILLAGE de les VINBES

Jean Delmes
Jean Lafon Causeul
Anthoinette de Delmas

VILLAGE de MONTINS

Mantiol Delpech
Pierre Gratias
Pierre Lacaze
Jean Lacaze

VILLAGE DELBREL

Ramond Caminade
Jean Caminade dit MILHOU
Jean Caminade
Guabriel Caminade
Jean Caminade Couzy
Jean Ginestau
Catherme de Caminade

JEDUGONET et LABAUME

Pierre Linoi
Pierre Delpech

VILLAGE de GUARI

Anthoine Nabinal Boingoix
Anthoine Sarrazy
Gerauld Montet

VILLAGE de LACOSTE

Jacques Fabre
Pierre Sarrazy
Jean Bey

VILLAGE DARMAN

Jean Caminade
François Lalo

VILLAGE de la CANETIE

Jean VIELHESCAZES Marchant
Anthoine Nobinol
Bernard Cazelle

VILLAGE de VERNIQUE

Jéan Lafon dit Matineye
Gerauld Lafon
Gabriel Lafon
Anthoine Lafon
Jean Huc

VILLAGE de SOLESTREN

Pierre Nefille
Anthoine Calle
Pierre Brunet
Gerauld Vustan
Jean Cazelle
Anthoine Landes
Anthoinette de Cazelle

VILLAGE del Souc

Damoiselle Françoise Defons
Pierre Defons
Félix de Delform dit Lagnel
Jean Courseron
Anthoinette de Tremoulet
Félix de delform

VILLAGE de SUQUET

Maistre F. Loulor de Vaissiere
François Vaissière
Pierre Toulze dit Bordilhon
Pierre Toulzé jeune
Jean Vergoubious
Hugues Vergoubious
Jean Vaisie

VILLAGE de BEAUPENDUT

Jean Delfourn
Estiene Pellofrot
Jean Toulzé
Jean Pellaprat

VILLAGE de SOULHIOLG

Jean Fabre compayran
Anthoine Mesacaze
Jean Depeyrot
Solvelet

VILLAGE de GRUFIL

Anthoine Hugus Pons Esclause
Jean Pellaprat dit Vinvisou
Jean Pellaprat et Jeanne Vayaiere

VILLAGE de MARCHE

Jean VAYSSIERE dit Parpilout
Jean Cousseren dit Malpial
André Lacombe
Jean Vayssiere jeune
Jean Vielquezoe

VILLAGE de VIALOZE

Pierre Bonafoucie
Guillaume Barrue
Remond Barrue
Jean Barrue
Jean Barrue Chergue

VILLAGE de GUARIAUOL GABAUDET

Pierre Pelleprat
Jean Pelleprat
Anne de Pelleprat femme de Jean
Pierre Sarrazy
Jean Nolux
Hugus Belleprat
Jean Cazard

VILLAGE de TEULAIROU

Eugène Senhergou
Pierre Rocquié
Anthoine Rocquie
Anthoine Delrieu

VILLAGE de MALPIOL

Lorette de Veissière
Pierre Vayssiere
Jean Vaissiere
Maistre Pierre Bordou
Maistre Pierre Capelle notaire Rofol
Louis Guibec maréchal
Jean Bauzou
Anthoine Malbec
Pierre Vach
Gerauld Gratacafi
Jean Vaisière Flauquet
François Gratacap
Jacques Capelle
Jean Feimel Coufect
Jeanne dudit Pichant Romand
Izabeau de Marti
Gérauld Pons
Jean Serres
Anthoine Capelle
Anthoine Vaissière dit Rabahhan
Jean Deyferot dit Jeantouet
Anthoine Figeac
François Vaissière
Guillaume Lalo dit Reilhac

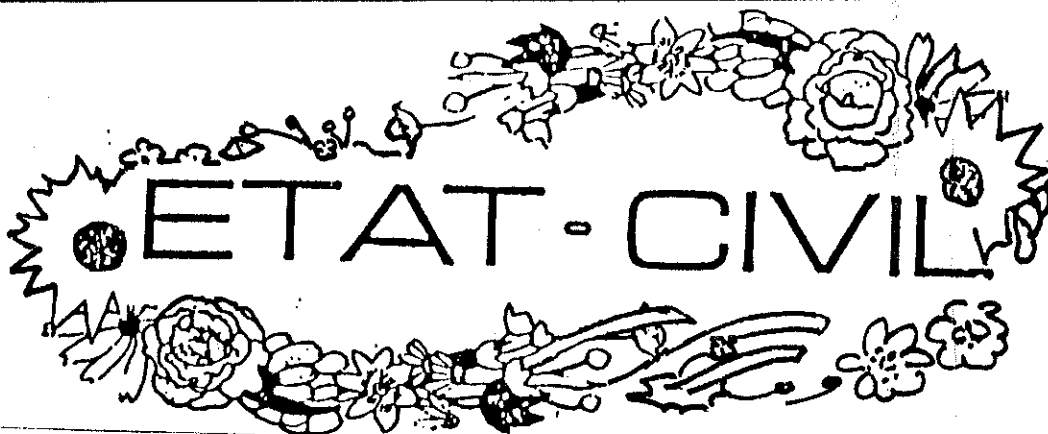
VILLAGE de MALPIOL (suite)

Pierre Mejacaze
Michel Lafon Delbret
Jean Marcolig Rudelle
Jean Guaric dit la Cabrolote

Le Cadastre fut réceptionné à FIGEAC et
signé le 21 Avril 1666 par Jacques DUMONT, représentant
Monseigneur PILLOT, Conseiller du Roy, Intant de la Justice,
police, finance, pour la fencrolite de guieune.

Jacques DUMONT

BREL Fernand
Lieutenant de Réserve d'Infanterie
Croix de Guerre 2 citations



NAISSANCES

ANNEE 1989.

A la MATERNITE de FIGEAC

13 Juin 1989 : Jeanne-Marie MARTY de Albert et Marie-Thérèse
NOUVELLON - Domiciliés au BOIS

15 Mars 1989 : Romain DELPON de Denis et Martine GARRIGUES
Domiciliés à DADOT



Il lui rappelle les premiers éléments de la lecture : A, B, C, D, (Abbé, cédez)

- Le vicairé et le sacristain s'expliquent. Le curé voit que le vicairé a tort et lui impose silence. (Que lui dit-il ?)

Le pois de senteur (cent heures)

- Quelle est la fleur qui vit quatre jours et quatre heures ?

(De ne pas être enterré dans une fosse nouvelle (fausse nouvelle))

- Que demande un bon journaliste dans son testament ?

" J E U X de M O T S "

- 14 Novembre 1989 Séraphin CACERES de Malpial
- 25 Octobre 1989 Henri Victor BOURNAZEL de l'Hôpital
- 13 Mars 1989 Georges Henri BOUZOU de Gary
- 30 Janvier 1989 Angèle Lucette Léonie MERY de l'Hôpital

D E C E S :



19 Août 1989 : FIGUET Jacques Victor, Domicilié à ARGENTEUIL
FERRIE Marinette Bernande Henriette Domiciliée à DADOT

M A R I A G E S :





Informations & Avis Divers



P E R M A N E N C E S

1) A La MAIRIE :

LUNDI : de 9h à 12h - JEUDI : 14h30 à 18h - SAMEDI : 10h à 12h.-

Cartes d'identité et Passports.

Depuis le 4 Août 1987, date de la parution au Journal Officiel concernant la nouvelle réglementation pour l'obtention d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport. Désormais :

VOUS DEVEZ NOUS FOURNIR :

- 1) Votre livret de famille,
- 2) 2 photos récentes, identiques, et de face.
- 3) 1 timbre fiscal à 115 frs pour une carte d'identité ou 350 frs pour un passeport,
- 4) 1 extrait d'acte de naissance obligatoire qui sera joint à la demande,
- 5) l'ancienne carte nationale d'identité.

POUR LES CAS "URGENTS", VOUS DEVEZ PRESENTER une pièce justificative pour un voyage professionnel à l'étranger, un décès, ou un examen, un concours, etc... soit, le télégramme, billet d'avion, de train, attestation d'employeur, convocation, etc...

UN CONSEIL, N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT pour VOUS FAIRE FAIRE UNE CARTE D'IDENTITE ou UN PASSEPORT, qui DEMANDE TROIS SEMAINES, CES DOCUMENTS SONT ETABLIS PAR LA SOUS-PREFECTURE de: FIGEAC

Les actes de l'état civil et les documents officiels

1. La naissance

- la **déclaration** est obligatoire dans les 3 jours
- la **reconnaissance d'un enfant naturel**. Renseignez-vous impérativement avant ou le plus tôt possible dès la naissance

adrezsez-vous

- à la **mairie** du lieu de l'accouchement ★
- à n'importe quelle **mairie** ★

2. Le mariage

- la **constitution du dossier de mariage**
- un **contrat de mariage** peut être établi si vous le souhaitez avant le mariage, ou modifié après deux ans de mariage

adrezsez-vous

- à la **mairie** du domicile ou de la résidence de l'un des futurs époux ★
- à un **notaire**

3. Le décès

- le **constat de décès** est obligatoire
- la **déclaration du décès** doit être effectuée sous 24 heures
- les **formalités de succession**. Bien que la présence d'un notaire ne soit pas toujours obligatoire, elle est souvent utile
- les **formalités de sécurité sociale**. Envoyez le bulletin de décès ou la copie de l'acte de décès
- les **formalités fiscales**. Voir « Impôts et taxes »

adrezsez-vous

- à un **médecin**
- à la **mairie** du lieu de décès muni du constat de décès ★
- à un **notaire**
- aux **organismes d'affiliation** du défunt
Sécurité sociale, Allocations familiales, Caisses de retraite et de prévoyance

4. Les copies et extraits d'actes d'état civil

Pour obtenir une copie d'**acte de décès**, une copie ou un extrait d'**acte de naissance, de mariage** (par écrit, joindre une enveloppe timbrée avec nom et adresse)

— si la naissance, le mariage ou le décès a eu lieu à l'**étranger**

— si la naissance, le mariage ou le décès a eu lieu dans les **départements ou territoires d'outre-mer** et que vous résidez en **métropole**

adrezsez-vous

- à la **mairie** du lieu de naissance, de mariage ou de décès ★
- au **service central de l'état civil** du ministère des affaires étrangères, 5 et 6, bd Louis Barthou BP 1056 44035 Nantes Cedex 01 - Tél. : 40 67 63 21
- au **ministère des départements et territoires d'outre-mer** Service d'Etat-Civil, 27, rue Oudinot, 75700 Paris Tél. : (1) 47 83 04 54

5. L'extrait de casier judiciaire (bulletin n°3)

Pour obtenir un extrait de casier judiciaire, présentez-vous ou écrivez en signant et datant votre demande (ne pas oublier de préciser les nom de jeune fille, prénoms, date et lieu de naissance, adresse actuelle)

— si vous êtes né en **France métropolitaine ou à l'étranger**

— si vous êtes né dans un **département ou un territoire d'outre-mer**

adrezsez-vous

- au **casier judiciaire national**, 107, rue du Landreau, 44079 Nantes Cedex 01 - Tél. : 40 49 08 94
- au greffe du **tribunal de grande instance** dont dépend votre commune de naissance ★ ★

6. Les fiches d'état civil

Pour faire établir une fiche d'état civil ou une fiche d'état civil et de nationalité

— pour une **fiche individuelle d'état civil**

— pour une **fiche familiale d'état civil**

— pour une **fiche d'état civil et de nationalité**

adrezsez-vous

- à n'importe quelle **mairie** ★ ou à l'administration qui vous la demande
- munissez-vous de votre livret de famille ou d'un **extrait d'acte de naissance** ou de votre carte d'identité en cours de validité
- munissez-vous de votre livret de famille
- munissez-vous en outre de votre (ou des) carte(s) d'identité en cours de validité

7. Le certificat de nationalité

Pour obtenir un certificat de nationalité française

adrezsez-vous

- au **tribunal d'instance** du domicile ★ ★

8. Le livret de famille

— pour obtenir un **double** du livret de famille (en cas de perte, vol, destruction, divorce, mésentente entre époux)

adrezsez-vous

- à la **mairie** du domicile ★



PERMIS de

CONSTRUIRE

A N N E E 1989

- 9 Mars 1989 à Mr BRUNET Jean-Luc à Champ-Grand L'Hôpital
Pour construction d'une habitation
- 9 Mars 1989 à Mr VERNET Paul à l'Hôpital
Pour aménagement Habitation et Garage
- 20 Mars 1989 à Mr BOSCH Pierre à Touleyrou
Pour construction d'un Garage
- 17 Mars 1989 à Mr FIGANIOL Marc à Gary
Pour construction d'un Abri de jardin
- 3 Avril 1989 à Mme DELLAC Geneviève à Lapeyrie
Pour construction d'une chèvrerie
- 20 Mai 1989 à Mr CABANES Pierre à Gruffiel
Pour construction d'un Hangar agricole
- 29 Mai 1989 à Mr DUMANCIE Robert à l'Hôpital
Pour construction d'un Garage
- 10 Juin 1989 à Mr LAVERGNE Georges à Touleyrou
Pour construction d'une terrasse avec
cave enterrée
- 10 Juin 1989 à Mr POUDE Jean-Michel à Lapeyrie
Pour construction d'un Abri
- 10 Juin 1989 à Mr TOCABEN Michel, les Bories
Pour construction d'une maison d'habitation

ASTUCES - PROBLEMES & JEUX D'ESPRIT -

- Un paysan mesure la distance entre deux arbres : il trouve
88 mètres. Il a mesuré en marchant au pas. De quel pied est-il
parti?

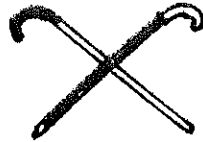
- Du pied de l'arbre

- Comment peut-on trouver le nombre 100 à partir de 5 chiffres
égaux ?

001 = II - III -

- Un camion mesurant 5m10 doit passer sous un pont de 5 mètres
hauteur maximum. Est-ce possible ?

- Oui, le conducteur devra simplement dégonfler les pneus de
son camion.



A M I C A L E

D' I S S E N D O L U S

D E S A I N E S

Il y a eu douze ans au 1er Février 1990 que notre Club du " 3ème Age " a vu le jour.

Malgré, depuis tout ce temps, beaucoup nous ont quittés pour un voyage sans retour. Notre AMICALE continue péniblement, car ceux qui restons avons bien du mal à faire face à toutes les embûches.

Le 25 Janvier 1989 nous avons dégusté le stockfisch à ALMON-les-Junies : 45 personnes.

Il faut attendre : le 30 Mai au 2 Juin, pour le voyage de quatre jours sur la Côte d'Azur, logement à FREJUS Visite de la côte jusqu'à MONACO, repas à ROQUEBRUNE, retour à FREJUS par NICE corniche.

Le 3ème jour, changement de site : après la mer nous entrons dans les Gorges du Verdon : le tout magnifique. 4ème Jour : visite de FREJUS jusqu'à midi. Certaines personnes font des achats, d'autres partent pour la plage faire une petite trempe.

Après le repas de midi, il faut penser au retour. Nous sommes un peu fatigués, mais heureux d'avoir vécu ces quatre jours en bonne entente : comme une grande famille de 45 personnes.

Le 7 Septembre : 54 personnes partent pour l'Auvergne, la Bourboule, le Mont Dore, le Puy de Sancy, par le téléphérique.

Déjà, nous pensons au repas de fin d'Année le 26 Octobre au ROUGET (Cantal). Repas gratuit : offert à tous les Adhérents, par la Caisse du CLUB. Nous étions nombreux : 73 personnes. Quelques chansons, des histoires gaies, quelques parties de belottes terminent cette belle journée.

Le 21 Décembre : 54 personnes se sont retrouvées à ALMON-les-Junies (Aveyron) pour un stockfisch toujours délicieux.

Le 24 Décembre notre Caisse a offert la bûche de NOEL, accompagnée d'un bon vin blanc, à tous les adhérents qui ont bien voulu se joindre à nous.

Que notre CLUB continue dans la joie, la bonne Amitié, sans trop de soucis pour nos têtes déjà bien épuisées.

" Vive l'AMICALE des A I N E S "

Le Bureau

P.S. - Nous préparons notre prochaine sortie à l'Ile d'Oléron, du 6 Juin au 9 Juin 1990. Déjà nous avons beaucoup d'inscriptions.



Le mot de l'institutrice.

Cette année : le voyage scolaire nous a conduits vers l'Océan...

Après un départ matinal, un premier arrêt à ROYAN nous permet de visiter la ville et la cathédrale moderne. L'après-midi est consacrée " au ZOO de la PALMYRE ". Tout y respire l'amour des animaux et le souci de leur bien être. Grands et petits sont passionnés.

Le spectacle final offert par "Claude CALLÉ" le célèbre Directeur, ravit les enfants.

Après une bonne nuit passée à ROCHEFORT, nous traversons MARENNES et franchissons le Pont, si controversé, qui nous conduit au coeur de l'île de RÉ. Nous y visitons ARS, du haut du phare des BALEINES nous dominons l'île et l'immense Océan.

Ensuite quelques heures d'arrêt permettent " déjeuner, détente, baignade pour les plus courageux ".

Nous reprenons le chemin du retour. Une dernière halte dans le Port de La ROCHELLE et nous mettons le cap sur ISSENDOLUS.

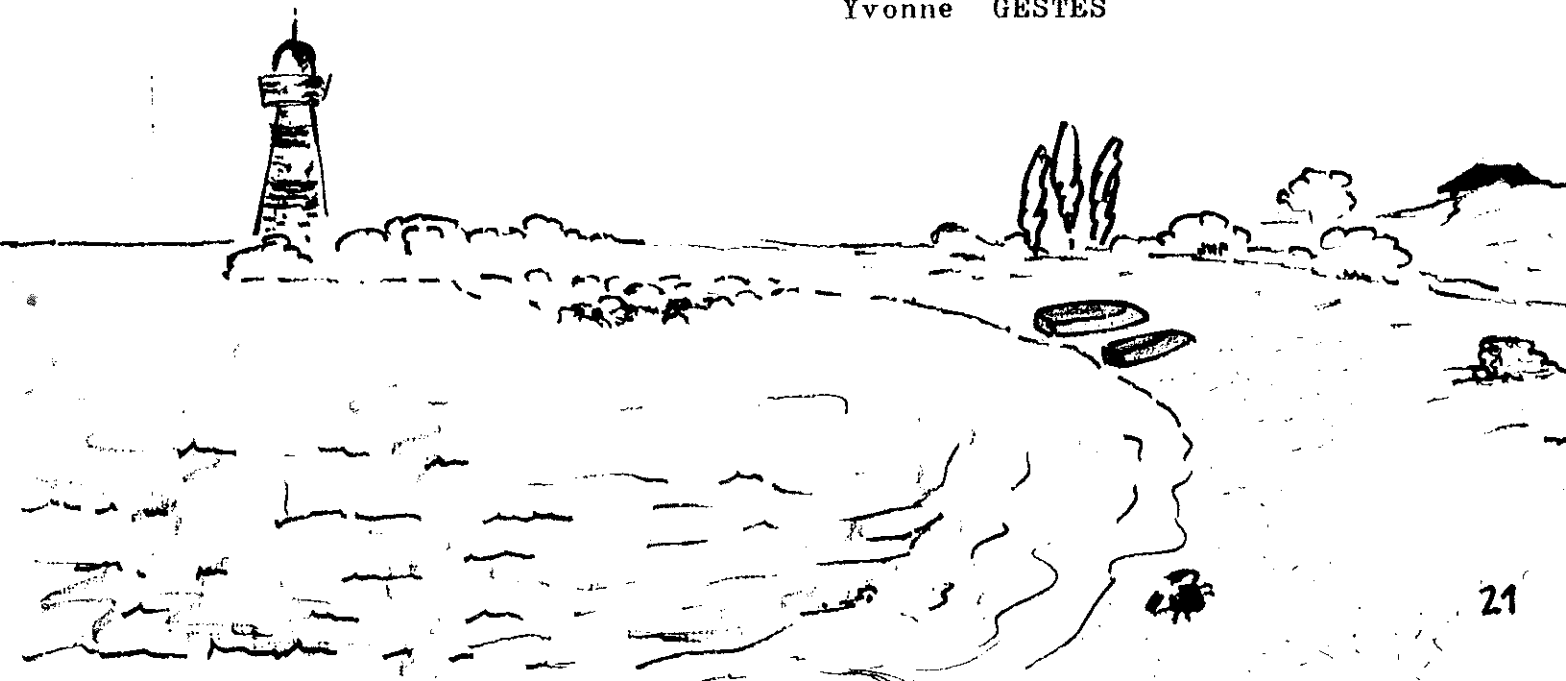
Encore une fois " MERCI " : à tous ceux qui, grâce à leur participation et leur générosité, ont permis la réussite de ce voyage.

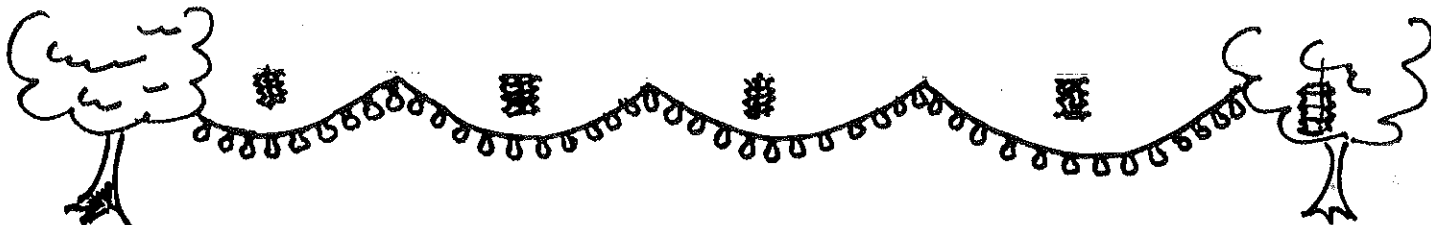
Merci aussi à Madame POUJADE qui, pendant plusieurs années, a assuré la présidence du COMITE des PARENTS D'ELEVES. Nous avons tous apprécié sa bonne humeur, son entrain, son franc-parler et son dévouement.

Présidée par Madame POUDE une nouvelle équipe de parents jeunes et dynamiques prend la succession. Les idées ne manquent pas : un projet de voyage tout aussi intéressant est déjà programmé...

Malgré le nombre restreint d'enfants le coeur de l'Ecole d'ISSENDOLUS bat toujours !...mais pour combien de temps encore ?

Yvonne GESTES





" COMITE de s FETES "

A l'occasion de la parution du Journal de la Commune, l'Equipe du "Comité des Fêtes" fait le Bilan de l'année passée.

Ses efforts portent essentiellement sur deux manifestations:

- "FETE de l'HOPITAL " 24 & 25 Juin " : Celle-ci a permis de divertir les Jeunes et moins Jeunes de notre Commune et des environs.

Les festivités ont commencé : le samedi soir par un Bal animé par " DECIBEL 45 ". Le Dimanche soir le succès de l'orchestre " FRANCK DUMANCIE " n'a pas été démenti. De plus, cette année, une soupe au fromage, très appréciée, a clôturé cette soirée (idée à poursuivre...).

- "FETE d'ISSENDOLUS " 20 Août " : Cette Fête a pour but de rassembler les gens de la Commune et d'accueillir les touristes. Elle a débuté par un concours de pétanque. En fin de soirée, les Pompiers de VAYRAC ont étonné par leur excellente prestation. Ils ont montré un spectacle hors du commun que la population a fort apprécié.

Cette journée se termine par un repas campagnard suivi d'un Bal Musette " MICHEL MAURICE ".

Pour clôturer l'Année et réunir tous ceux qui ont participé au bon déroulement de ces deux FETES, le Comité s'est réuni pour un repas au restaurant de LAMAGDELEINE.

L'Equipe du COMITE souhaite que de nouvelles personnes se joignent à elle pour apporter " aide et idées". Notamment, vous êtes tous invités à l'Assemblée Générale : le Samedi 3 Mars.

Pour terminer, voici quelques chiffres :

" HOPITAL "

RECETTES / 37.474 Fr 25 - DEPENSES : 34.084 Fr 45

BENEFICE : 3.389 Fr 80

" ISSENDOLUS "

RECETTES : 14.901 Fr 15 - DEPENSES : 14.131 Fr 99

BENEFICE : 769 Fr 16

Le COMITE des FETES vous souhaite une " Bonne et Heureuse ANNEE 1990 " et espère vous divertir encore cette Année.

L'Equipe du COMITE des FETES

COMITE des PARENTS d'ELEVES

Pour cette Année Scolaire 89-90, l'Ecole compte un effectif de : onze Elèves, dont quatre en Section enfantine .

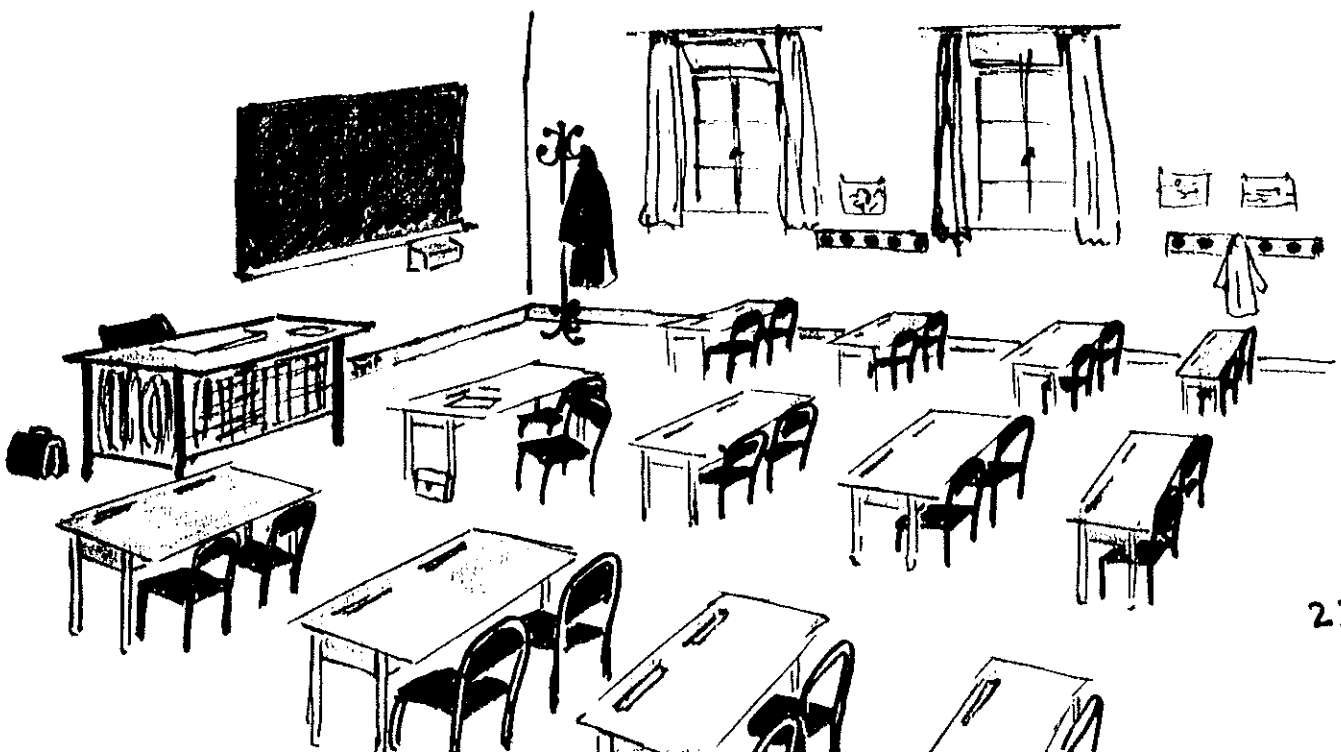
Sur ces onze enfants, trois d'entre eux doivent entrer en 6ème à l'automne prochain. Et aucune inscription n'est prévue pour les remplacer.

Si cet effectif n'augmente pas, dans un très proche avenir, notre Ecole ne risque-t-elle pas de disparaître? Notre souhait est donc de compter le plus d'élèves possible pour la rentrée 90, car faut-il souligner l'importance d'avoir une Ecole Communale dans le village, même à classe unique?

Quant à notre traditionnel LOTO , il s'est déroulé : le 9 Décembre 89. C'est une réunion privilégiée, où chacun peut aider, par sa participation, au soutien de ce noyau vital qu'est l'Ecole .

Enfin, pour terminer, Souhaitons à tous les enfants de faire un excellent voyage de Fin d'Année.

Le COMITE des PARENTS D'ELEVES





DEMOGRAPHIE de L'ANNEE 1789

de la Paroisse d'ISSENDOLUS

Les derniers Actes enregistrés l'Année 1788 ont été : le 16/12/1788 le baptême de Toinette DUCROS, née le 15, fille d'André, cordonnier, et de Jeanne LALO de l'Hôpital. Elle avait pour parrain Pierre DUCROS et pour marraine Toinette LAVINAL.

-Le 17/12/88 le baptême de Toinette CABANES, née le 16, fille d'Antoine et de Françoise LACAZE du village du Breil. Elle avait pour parrain Jean CONDUT et pour marraine Toinette BATTUT du Breil

-Le 22/12/88 avait lieu la sépulture de Toinette DUCROS de l'Hôpital décédée à l'âge de quatre jours. Ces témoins requis à cette inhumation étaient François GASQUET et Antoine FIGEAC du bourg d'ISSENDOLUS. Ces deux témoins seront cités pour tous les enterrements de 1789 et les enregistrements de ces sépultures se terminent tous par la même formule: " présents François GASQUET et Antoine FIGEAC, du présent lieu, n'ont signé pour ne savoir (ou ne pouvoir) de ce requis." Ce qui veut dire que ces deux témoins ne savaient ni lire, ni écrire. Cette formule sera aussi utilisée pour les parrains et marraines des baptêmes, ainsi que pour les quatre témoins des mariages de 1789 sauf un.

-Le 25/12/88 avait lieu le baptême de Jacques LALO, né le 24, fils de Jean LALO, laboureur, et de Catherine THIC du village de GABAUDET. Il avait pour parrain Jacques THIC du village de Badot, paroisse d'ESPEDAILLAC, et pour marraine MARGUERITE LALO de Gabaudet.

Tous ces actes sont signés de SASMAYOUX, curé de la paroisse. Ils préfigurent ce que sera l'année 1789. Beaucoup de naissance et de mortalité infantile. On remarque que les prénoms des filles sont ceux de leurs marraines et ceux des garçons celui de leurs parrains, et que les baptêmes se font le jour ou le lendemain de la naissance.

Les enregistrements de 1789 commencent par :

-Le 11 Janvier la sépulture de Françoise CAZELLES de la Canettie, âgée de sept ans

-Le 24 Janvier a lieu le baptême de François LAURENS, né le 23, fils de Bernard et de Toinette BRUNET de l'Hôpital. Le parrain était François LACAZE de THEMINETTES, et la marraine Marie CARRIERE de THEMINES.

-Le 25 Janvier était baptisé Jean Pierre BRUNET, né le 24, fils de Jean-Louis, laboureur, et de Louise DELBOS du village de SOULESTREIN. Il avait pour parrain Jean-Pierre BRUNET, son frère, et pour marraine Jeanne PELAPRAT de la paroisse d'ISSENDOLUS

-Le 30 Janvier était baptisée Marie LAVAISIERE, née le 29, fille de Pierre, marchand, et de "Jeanète" DELSAHUË du bourg. Elle avait pour parrain Jean LAVAISIERE, aïeul paternel, et pour marraine Marie DUCROS, aïeule maternelle, de GABAUDET.

-Le 31 Janvier : baptême de Jean JURRET, né ce jourd'hui, fils de Guillaume, travailleur, et de Catherine VERTUT du village de SOULESTREIN. Le parrain était Jean VERTUT de THEMINES

de la Paroisse d' I S S E N D O L U S

... et la marraine Jeanne CAMINADE de la paroisse d'ISSENDOLUS.

-Le 2 Février : sépulture du corps de Jacques BONNAFOUSSIES laboureur, âgé de 70 ans, époux de Jeanne ESCLAUZE du village de Grufiel.

-Le 4 Février : sépulture du corps de Marie BOUZOU, veuve d'Antoine COLON, âgée de 68 ans, décédée le 3 à "TOULEYROU"

-Le 4 Février : sépulture de Marie FABRE, épouse de Jacques PONS de Grufiel, décédée, âgée de 68 ans.

-Le 6 Février : Baptême de Pierre CAYRIE, né ce jour, fils de Guillaume, tisserant, et de Gabrielle CALCAS du bourg.

Le parrain était Pierre CALCAS du village DAUDIERRE, paroisse de BIO, et pour marraine Marie DELBOS de la BAUME.

-Le 9 Février : Sépulture de Pierre CAYRIE, décédé hier à l'âge de deux jours.

-Le 9 Février : Mariage de François JAMME, fils de Jean, laboureur, et de Toinette PRADELLE, résidents à MONDOU, avec Catherine FABRE, fille de Guillaume, laboureur, et de Françoise VIELHESCAZES, résidents à SOULIOL.

Les témoins étaient Jean BOUZOU, Jacques CALMETTES, Pierre LAGRANGE et Mathieu VIEILLESZAZES.

Cet acte et les deux qui suivent ont été enregistré par MESSONIES, vicaire de la paroisse d'ISSENDOLUS.

-Le 9 Février : Mariage de Jean BOUZOU, fils de Jean et de feu Jeanne PASQUIE du village de TEILLEYROU avec Jeanne Auguste, fille de Guillaume et de Jeanne FABRE du bourg d'ISSENDOLUS. Les témoins étaient : François JAMME, Jacques CALMETTE, Pierre LAGRANGE et Mathieu VIEILLESZAZES.

-Le 8 Février : Mariage de Pierre GRIMAL, fils d'Antoine et de Marguerite BORIES du village de SUQUET avec Jeanne BAVAS, fille de feu Jean et de Marie LALO du village de LACOSTE. Les témoins cités sont François GASQUET, Antoine FIGEAC, Antoine et Pierre BAVAS.

Suivent trois actes enregistrés par le curé SAS-MAYOUX.

-Le 10 Février : Baptême de Jeanne ROUGIE, née le 9, fille de Bernard, laboureur, et de Marguerite BOUZOU, du village de "TEILLAYROU". Elle avait pour parrain Jean ROUGIE, son frère, et pour marraine Jeanne ROUGIE de THEMINES.

-Le 24 Février : sépulture de Jeanne VAISSIERE d'ISSENDOLUS décédée à l'âge de 70 ans, munie des sacrements comme ceux déjà cités.

Les actes suivants ont été enregistrés par le vicaire MESSONIES.

-Le 9 Mars : le baptême de Toinette MALEVILLE, née ce jour, fille de Jean, travailleur, et de Marguerite CARBONNIE du village de SOULIOL. Elle avait pour parrain Guillaume DELPERIES et pour marraine Toinette MALEVILLE du village de GUARY.

-Le 19 mars : Sépulture d'Anne CAVALIE, veuve de Bernard CAZELLES, du village de la CANETIE, décédée hier, âgée de 80 ans, munie des sacrements.

-Le 20 Mars : Baptême de Jean DELSAHUC, né ce jour, du mariage de François, travailleur, et de Catherine CALMETTE du village de la Balme. Le parrain était Jean DELSAHUC et la marraine Marie DELBOS de MONDOU.

de la Paroisse d' I S S E N D O L U S

-Le 21 Mars : Baptême de Marie FABRE, née ce jour du mariage de Pierre, laboureur, et d'Elisabeth CALMETTE de MONDOU. Le parrain était Jacques CALMETTE et la marraine Marie DEPAYROT de MONDOU.

-Le 23 Mars : Sépulture de Jean DELSAHUC, décédé hier, âgé de 2 jours, au village de la BALME.

-Le 6 Avril : Baptême de Marguerite SOL, née ce jour, du mariage d'Antoine, travailleur, et de Marguerite BONHOURS de l'Hôpital. Elle a eu pour parrain Gabriel GAUTIER, et pour marraine MARGUERITE LABINAL, tous deux de l'Hôpital.

-Le 23 Avril : Baptême de Marie-Jeanne PONDEVIGNE, née hier, du mariage de Jean, travailleur, et de Toinette DELPECH, du village de MONTIN. Le parrain était Jacques DELPECH et pour marraine Marie Jeanne DELPECH, du même village.

-Le 27 Avril : Baptême de Gabriel CALMON, né hier, du mariage de Pierre, tisseran, et de Catherine FABRE, du village de SUQUET. Le parrain était Gabriel PRADIE et la marraine Anne CAYRE, du même village de SUQUET.

-Le 12 Mai : Mariage de François GRATIASMAJEUR, fils de feu Pierre et de Marie LAMOTTE du Breil avec Pierrette DELPECH, fille d'Antoine et de Catherine ESCLAUZES du bourg d'ISSENDOLUS. Les témoins étaient : Henri VIELLESCAZES, Jacques CALMON, Jean-Pierre CAMINADE et Antoine BARRUE, les deux premiers ont signé et non les autres " pour ne savoir pour ce requis".

-Le 15 Mai : Naissance et Baptême le lendemain de Melle Jeanne Magdeleine NASTOR, fille de Jean, notaire, et de Jeanne NASTINAL, du village de Teulières. Le parrain était Jean PRADIE d'ALBIAC, la marraine Jeanne Magdeleine NABINAL, tante maternelle.

-Le 23 Mai : Mariage d'Antoine GRIMAL, fils de Jean, tisseran, et de Jeanne COURTIOL de l'Hôpital avec Gabrielle LABINAL, fille de Jean, travailleur, et Elisabeth TOURNIE, du village de LACOSTE. Les témoins étaient Justin DELSAHUC de MONDOU, Antoine FIGEAC, François LAVAISSIERE et François GRATIAS d'ISSENDOLUS.

-Le 16 Juin : Mariage de Jean DELSAHUC, laboureur, fils de François et de Marie DUCROS, du village de BEAUPENDU, avec Marie LAPARRO, fille d'Antoine, laboureur, et de feu Marguerite FABRE du village de LACOSTE. Les témoins étaient Jean-Louis MONTET, Antoine DEPAYROT, de François JACQUET, Pierre LASCOMBE, cordonnier, tous de cette paroisse.

Est enregistré, à la suite, par le curé SASMAYOUX, un baptême dont je rapporte fidèlement le compte rendu et daté du 23 Mai 1789 : Baptême de Pierre GUILLAUME, surnommé " Joli Coeur" L'an 1789 et le 23 de Mai, par mon acte, a été baptisé par moy soussigné, Pierre GUILHAUME, né depuis deux mois environ, trouvé proche la croix qui est devant le monastère de l'Hôpital par Jacques CALMON, tisseran, du village de SUQUET, présente paroisse d'ISSENDOLUS. Il a eu pour parrain Pierre GRO et pour marraine Toinette DUCROS du village de l'Hôpital non signés, et pour qu'on puisse distinguer ledit enfant lui a été donné le surnom de "Joli Coeur".

-Le 1er Juin : Sépulture de Pierre Marie GRIFFOUL, décédé hier, âgé de onze mois, du village de L'Hôpital.

-Le 1er Juin : Baptême de Jeanne MARTI, née hier, du mariage de

de la Paroisse d' I S S E N D O L U S

...Pierre, travailleur, et de Louise GRATIAS, du village de LASVIGNES. Elle a pour parrain Louis GRATIAS, son aïeul maternel, et pour marraine Jeanne VIELHESCAZES, du village de LESTRADE, paroisse de THEMINES.

-Le 3 Juin : Baptême de Marguerite LATAPIE, née hier, du mariage de JUCIEU, maçon, et de Marguerite DELSAHUC, du village de MONDOU. Elle avait pour parrain Pierre DELSAHUC de MONDOU, et pour marraine Marguerite LATAPIE, du village de GRUFFIEL.

-Le 7 Juin : Sépulture de Jacques DELSAHUC, du village de MONDOU, décédé hier, à l'âge de vingt six ans.

-Le 8 Juin : Sépulture de Jeanne COUSI, âgée de huit mois, du village de GREFFUEL.

-Le 9 Juin : Mariage de Pierre DELSAHUC, fils de Jean BRASSIER, et de feu Toinette UNALE, du village de MONDOU, avec MARIÉ SOULHIOL, fille de Jean BRASSIER et d'Antoinette LATAPIE couple marié du même village. Les témoins étaient Justin DELSAHUC, Antoine FIGEAC, François LAVAISSIERE et François GRATIAS d'ISSENDOLUS.

-Le 22 Juin : Sépulture de Marie BARRUE, veuve de Michel SINEGRE, du village du CAUSSE, décédée à l'âge de 60 ans.

-Le 28 Juin : Sépulture de Guillaume PINQUIE, du village de LACOSTE, décédé à l'âge de 72 ans.

-Le 29 Juin : Mariage de Jean DELSAHUC, laboureur, fils de François et de Marie DUCROS, du village de BEAUPENDU avec Marie LAPARRO, fille d'Antoine, laboureur, et de Marguerite FABRE, du village de LACOSTE. Les témoins étaient Jean-Louis MONTET, Charles GAUTIE, François LAVAISSIERE et Jacques DELSAHUC. Les quatre témoins ont signé ainsi que l'époux et l'épouse "aidée".

-Le 2 Juillet : Baptême de Louis et Marie-Jeanne SARRASY, né aujourd'hui, Marie la première, enfants de Jean Pierre, laboureur, et de Toinette MALEVILLE, du village de GARRY. Le parrain de Louis a été Louis SARRAZY, celui de Marie-Jeanne François SARRASY. La marraine de Louis a été Jeanne SARRASY ET la marraine de la fille Marie Jeanne CAVALIE, tous du village de SUQUET et de GARRY.

-Le 13 Juillet : Sépulture de Toinette MALEVILLE, épouse de Jean Pierre SARRASY du village de GARRI, décédée hier à l'âge de quarante ans (dix jours après la naissance des jumeaux).

-Le 20 Juillet : Baptême de Bernarde COURTIOL, née ce jour, du mariage de Jean, forgeron, et de Marie GACHON, du village de l'Hôpital. Le parrain était Antoine GRIMAL et la marraine Bernarde COURTIOL, tous deux de l'Hôpital.

-Le 26 Juillet : Baptême de Pierre VIELHESCAZES, né hier du mariage de Jean Gabriel et de Marie TAURAN du village del Suq. Le parrain était Pierre GRIMAL, la marraine Marguerite TAURAN également du village de SUQUET.

-Le 28 Juillet : Sépulture d'Etienne BLEDIMIEVIQ, époux de Marguerite CLERMONT, de l'Hôpital, âgé de soixante dix ans.

-Le 22 Septembre : Baptême de Françoise VIELHESCAZES, fille de Jean et de Marie Jeanne VIELHESCAZES, du village de BEAUPENDU. Le parrain était Jean Louis VIELHESCAZES de SUQUET, et la marraine Françoise VIELHESCAZES de SOUILOLS.

-Le 15 Octobre : Sépulture de Jean Gabriel GAUTIE, du village de BEAUPENDU, décédé hier, âgé de six ans.

de la Paroisse d' I S S E N D O L U S

- Le 16 Octobre : Baptême de Marguerite BESSIERES, née ce jour fille d'Antoine, travailleur, et de Jeanne VAISSIERES, du village de TEUILLIERE. Elle avait pour parrain Jean VAISSIERES du même village et pour marraine Marguerite BESSIERES de SOULESTREIN.
 - Le 4 Novembre : Sépulture de Léonard PRADIE, époux de Catherine FABRE du village de SUQUET, décédé à l'âge de 70 ans.
 - Le 11 Novembre : Baptême de Jean Antoine SASMAYOUX, né ce jour de Jean, laboureur, et de Marguerite LAYRAC du village du MAS d'AGIE. Le parrain était Antoine SASMAYOUX, et la marraine Marie Jeanne SASMAYOUX, ses frères et soeurs.
 - Le 11 Novembre : Sépulture de Pierre CAMINADE de l'Hôpital, décédé hier, à l'âge de huit ans.
 - Le 25 Novembre : Mariage d'Antoine FERRIE, laboureur, fils de Pierre et de Marie LOUBRADOU, habitant la paroisse de Saint Vincent avec Marie LABINAL, fille de Jean, laboureur, et de Françoise VIEILHESCAZES du village de La Canetie. Les témoins étaient Jean DELPECH du village de Caurmes, paroisse d'ANGLARS, Paul André, maçon du village de TASOU, paroisse d'AYNAC, Pierre SAUT, tailleur, du village de FRESCALINE, paroisse de BANES, Jean LOUBRADOU, laboureur, de la paroisse de Saint-Vincent. Le présent acte est enregistré et signé par BRASSAT, vicaire probablement de Saint Vincent.
 - Le 29 Novembre : Sépulture de Jean VAISSIERES du Bourg d'ISSENDOLUS, décédé hier, âgé de 81 ans, muni des sacrements.
 - Le 30 Novembre : Baptême de Jean Antoine SASMAYOUX, fils de Jean, laboureur, et de Marie LAYRAC, du village du MAS d'AGIE. Le parrain était Antoine SASMAYOUX, la marraine Marie Jeanne SASMAYOUX, ses frères et soeurs.
 - Le 4 Décembre : Sépulture de Jean Antoine SASMAYOUX du MAS d'ADGIE, décédé hier à l'âge de 4 jours.
 - Le 4 Décembre : Baptême de Jean PALASIE, fils de Pierre, charpentier, et d'Henriette DUCROS, du village de l'Hôpital. Son parrain était Jean PALASIE, son frère, et sa marraine Jeanne LIANSON de l'Hôpital.
 - Le 20 Décembre : Baptême de Louis BOUZOU, fils de Jean, tisseran, et de Jeanne AUVUSSO de TOULEYROU. Il avait pour parrain Louis AUVUSSO et pour marraine Marie BOUZOU de TOULEYROU.
 - Le 14 Décembre : Baptême de Jacques NOBLE, fils de Pierre, maçon, et de Marie CASTANIE du village d'ARMANS. Le parrain était Jacques CALMETTE de MONDOU, et la marraine Marie CARBONIE.
 - Le 14 Décembre : Sépulture de Marie BERGONIOUX, du village de MONTY, décédée hier à l'âge de quatorze mois.
 - Le 20 Décembre : Baptême de Julien SARRASY, fils de Jean, et de Catherine BADUEL, du village de l'Hôpital. Le parrain était Julien SARRASY, du village de LASVIGNES, et la marraine Françoise BADUEL de l'Hôpital.
 - Le 22 Décembre : Sépulture de Catherine FABRE, veuve de Léonard PRADIE, du village de SUQUET, décédée à l'âge de 72 ans.
- En tout cela fait 28 naissances, 22 décès et 9 mariages pour l'Année 1789. Les orthographe des noms de lieux ou de personnes sont celles relevées sur le Registre. Elles ne sont pas toujours les mêmes et ne correspondent pas non plus aux actuelles. On peut remarquer : qu'un seul mariage s'est fait avec un conjoint habitant à l'extérieur de la

de la Paroisse d'ISSENDOLUS

...commune. On y retrouve beaucoup de noms des actuels habitants de la commune, ancienne paroisse d'ISSENDOLUS.

Tous ces actes ont été relevés sur les registres de l'époque tenus par le curé SASMAYOUX et le vicaire MISSOUIER.

Robert SEGUIN





Qui dit " Prêtre " dit " Eglise " et inversement

D'où vient l'Eglise ? Du Christ Jésus et de l'Esprit-Saint.

Selon les Actes des Apôtres (récits des premières prédications des Apôtres)

l'Eglise, selon la volonté du Christ, naît de l'Esprit-Saint, le Jour de PENTECOTE. Une Fête bien méconnue... C'était 50 jours après la Résurrection.

Depuis, elle ne cesse de naître et de renaître chaque fois qu'Elle réunit quelques-uns d'entre nous... Pour les chrétiens, l'Eglise nous fait connaître qu'elle a porté la Bonne Nouvelle à tous les hommes.

Elle se dit et se comprend en toutes les langues. L'Evangile : tout homme peut le recevoir. A travers la crise de la Passion de la Mort du Christ, puis à travers sa Résurrection, l'Esprit-Saint est au travail. Il transforme l'Eglise comme il a transformé les Apôtres. Avec cette Force nous sommes " envoyés ", comme eux dans le monde entier pour annoncer cette Bonne Nouvelle.

Le mot " EGLISE " veut dire : "l'Assemblée convoquée ". Dieu a toujours appelé les hommes : ceux d'autrefois et ceux d'aujourd'hui, à faire "alliance" avec LUI. Déjà, dans l'Ancien Testament, Dieu avait convoqué son Peuple : Israël. Il nous convoque tous les dimanches. Au dernier jour, Dieu rassemblera tous les peuples.

L'Eglise est le "Nouveau" Peuple de DIEU, en marche vers son épanouissement final et définitif. Elle est la communauté et la nourriture de tous ceux qui répondent, par la Foi, à l'appel de DIEU.

Il n'existe pas de Foi Chrétienne sans Eglise. Ex : "Je peux m'en passer pour ma Foi. C'est une institution démodée qui n'a pas à nous dicter notre conduite, etc"... Car Dieu ne sauve pas les hommes sans les autres. Depuis le début, la Parole du Christ est portée par des hommes. Elle leur est confiée, avec ces relais que sont : le Christ et l'Esprit.

Cette Parole, dite pour tous, nous rejoint tous dans notre diversité. Vivre avec Dieu ne peut se faire que dans une Communauté (paroisse). Si nous vivons en Eglise, c'est pour témoigner que nous croyons à la Résurrection. L'Eglise constitue un peuple sans frontière. A travers cette Eglise dont nous faisons partie par notre Baptême, et tous ensemble dans l'Esprit-Saint qui nous unit, nous tendons, nous allons vers le Royaume de Dieu. " C'est TOUT l'EVANGILE "

Abbé CAYLA Eloi - Curé

ENTRETIEN VOIE PUBLIQUE

Au début de cette
" N O U V E L L E A N N E E "
votre Agent de Voirie vous présente ses
MEILLEURS VOEUX pour L' ANNEE 1990

RAMASSAGES ORDURES MENAGERES

Les mois de JUILLET - AOUT : les ramassages
auront lieu : à 6 Heures le matin au lieu de 8 Heures

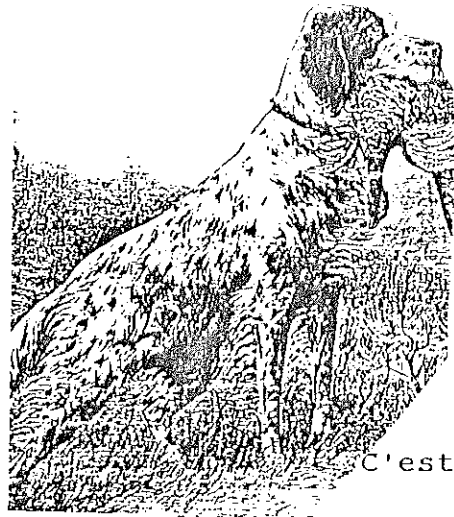
" LES FLEURS QUI PARLENT "

ARUM : Vous êtes bavard
CYCLAMEN : Vous êtes un peu renfermé
DAHLIA : Vous savez être reconnaissant
IRIS : On peut vous faire confiance
LYS : Vous aimez la bonté
MARGUERITE : Vous êtes plutôt indécis
MUGUET : Vous êtes très sensible
OEILLET ROUGE : Vous avez de la vivacité
ROSE : Vous êtes affectueux
VIOLETTE : Vous avez de la mémoire

" A M I C A L E M E N T V O T R E "

Yves FABRE





PAM..... PAM.....

C'est vrai que Pam.. Pam.. va devenir de plus en plus difficile. La chasse qui avant tout est un sport, va connaître des changements importants. Pris dans un contexte européen, des modifications vont être prises, notamment au niveau des dates d'ouverture et de fermeture. La création de parcs nationaux, dont un dans le LOT, où la question est à l'ordre du jour et doit être prise avant 1992.

Mais, parlons de notre chasse à ISSENDOLUS, car il faut le dire, nous avons certainement le meilleur territoire de la région. Nos 1890 Hectares accueillent : perdreaux (rouge), lièvres, lapins, faisans, bécasses, chevreuils.

Pour la saison 89/90, une trentaine de lièvres aurait été tuée, quelques lapins, car la myxomatose a encore sévis en juillet et aout. Il s'est tué très peu de perdreaux; le fait d'avoir diminué d'un dimanche les jours de tir a sauvé quelques oiseaux. Les faisans, 140 ont été lâchés, il en reste. Les plus malins se sont sauvés. Quelques dames des bois et trois chevreuils ont été prélevés dans le cadre du plan de chasse délivré par la Fédération du Lot. Les chasseurs de passereaux ont été gâtés car grand nombre de palombes sont restées sur notre Causse et les grives dans les genièvres ont été abondantes.

Les Projets du Club Saint Hubert :

La question a été soulevée concernant des lâchers de lapins dit "américain" (le sylvilagus). Ce lapin de la famille des léporides n'est pas encore bien adapté d'autant que sa reproduction est limitée 4 à 5 portées de 3 à 5 jeunes par femelle et par an mais la mortalité juvénile est de 68 à 90% donc dans l'immédiat, nous ne ferons pas expérience sur ce lagomorphe.

Pour le lièvre, il va être tenté un lâcher de lièvres reproducteurs (lièvre d'Espagne), qui légèrement plus petit que notre lièvre à l'avantage de reproduire plus et se cantonne mieux, son territoire varie de 5 à 7 hectares par couple.

Les perdreaux restant sur la commune devraient si le temps est propice suffir pour une bonne reproduction.

Les faisans qui restent, pourraient apporter satisfaction avec quelques compagnies.

Reste le plan de chasse "chevreuils", le bureau a décidé de demander à la Fédération 5 à 6 bracelets car notre cheptel est relativement important. Il serait de l'ordre de 50 à 60 têtes sur la commune.

Notre sauvagine, nous n'avons pas besoin de repeupler, heureusement, nos gardes communaux sont vigilants et restent à la disposition de Tous afin de prélever un maximum de prédateurs.

En octobre, le bureau de chasse c'est agrandi, il a été nommé un conseiller à la chasse : Monsieur PAYROL Thierry qui a bien rempli son rôle. Les jeunes sont là et nous faisons appel à tous les chasseurs s'intéressant à la chasse et dont l'action, tant personnelle qu'éducative auprès des autres chasseurs et amis de la nature permet de maintenir notre chasse sans porter atteinte à la pérennité de notre Causse, dans le respect de l'équilibre de la nature. Il faut reconnaître que 22 permis c'est peu, comparé aux années 80 où 50 permis avaient été enregistrés à la Mairie.

Mais, finissons sur un coup de fusil optimiste, le Club Saint Hubert se porte très bien et vous remercie de l'attention que vous lui avez portée.

Le Président

DANGLA HENRY

LETTRE OUVERTE à Monsieur SEGUIN

Monsieur SEGUIN,

Native d'ISSENDOLUS, je me suis souvent interrogée sur l'origine de ce nom. L'explication étymologique donnée par l'Evêque dont vous nous parlez dans le journal n°4 m'a convaincue.

Je venais, pourtant, à ce moment-là, de découvrir dans " les Chroniques du QUERCY " de la collection LACABANE une définition proposée par l'abbé de FOUILHAC en 1886. La voici :

Le nom de ISSENDOLUS est une corruption du mot SAN-DOLUS et celui-ci de SAINT-JULIEN, patron de la paroisse (Sanstus Julianus, San-Julian, San-Deolians, San-Dolians, San-Dolus, Sendolus et finalement ISSENDOLUS). Cette explication est beaucoup plus difficile à admettre que la vôtre et je crois que l'Abbé doit s'incliner devant " l'Evêque " !...

Par contre, qu'elle curieuse histoire que celle de ce nom qui remonterait à l'époque celtique et que la Révolution n'a pu effacer !...

Deux documents : le Terrier ou Cadastre des Communes de 1664 et le Cahier des Actes et Doléances de Mai 1789, révèlent que le nom officiel de notre commune était " Saint-DOLUS ".

Or, sur les registres paroissiaux de 1712 (les plus anciens) ISSENDOLUS est écrit en un seul mot.

En 1793, le comité de Salut Public obligea les communes portant le nom d'un saint à changer de nom. Dans le LOT, Saint-CERE devint " FRANC-CERE, puis SEN CERE ", Saint-Projet devint MONT-LIBRE, Saint-SIMON devint SIMON, etc...

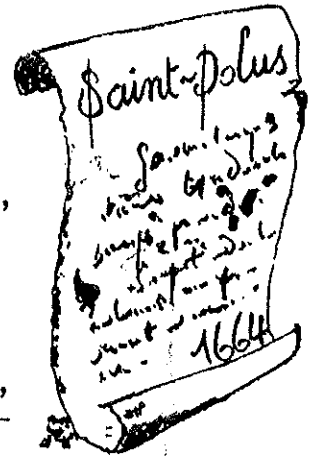
SAINT-DOLUS proposa et devint "ISSENDOLUS". Après le 19 fructidor de l'An III (5 Septembre 1795), toutes ces communes reprirent leur nom d'origine excepté ISSENDOLUS (c;f; document des archives départementales).

On peut conclure que les habitants de notre commune ont gardé le nom qu'ils avaient coutume d'utiliser, d'écrire, de transmettre... bref qu'ils préféraient !...

La REVOLUTION aurait permis d'officialiser " ISSENDOLUS ".

Mon hypothèse est bien audacieuse,
mais pourquoi pas !

Christiane CAYROL



NOMS REVOLUTIONNAIRES DES MUNICIPALITES DU DEPARTEMENT DU LOT (actuel)

le Bastit-Hilaire = le Bastit-Saint-Hilaire.
Beauchamp = Saint-Chamarand.
Belalbré = Saint-Cirq-Belalbré.
Belle-Rivière = Saint-Clair.
Belle-Plaine = Saint-Germain.
Brugère = Saint-Caprais.
Cirgues = Saint-Cirgues.
Croix = Sainte-Croix.
Cyprien = Saint-Cyprien.
Daunès = Saint-Daunès.
Félix = Saint-Félix (près Figeac) (L 170).
Félix = Saint-Félix (Valprioude).
Franc-Céré, puis *Sen Céré* = Saint-Céré.
Geniès = Saint-Geniès (près Montcuq).
Hilaire = Saint-Hilaire (près Latronquière).
Hypolite = Saint-Hypolite.
Issendolus et L'hospital-Sen-Dolus — (L 170).
Lacombe puis *Sen Etienne-Lacombe* (L 170) = Saint-Etienne-Lacombe (près Souillac).
Laurens = Saint-Laurent-Lolmie.
Magdelon = Saint-Cirq-Madelon.
Matré = Saint-Matré (du Crucifix).
Martin-Labouval = Saint-Martin-Labouval.
Médard-la-Garenie = Saint-Médard-la-Garenie.
Médard-Nicourby = Saint-Médard-Nicourby (L 170).
Mont-Libre = Saint-Proje.
la Nouvelle = L'abbaye-Nouvelle.
Pantaléon = Saint-Pantaléon.
Perdoux = Saint-Perdoux.
Pierre-la-Feuille = Saint-Pierre-la-Feuille (L 170).
Privat = Saint-Privat (près Montcuq).

Pui-la-Montagne = Saint-Laurent (les Tours) (Vendémiaire, An III).
Puy-Libre = Puy-l'Evêque.
Puy-Valon = Saint-Sauveur-la-Vallée.
Romanet = Saint-Romain (près Gourdon).
Sen Bonnet = Saint-Bonnet.
Sen Bressou = Saint-Bressou (L 170).
Sen Céré = Saint-Céré.
Sen Clair-Tréligot = Saint-Clair-de-Cabanac.
Sen Denis = Saint-Denis (près Martel).
Sente Colombe = Sainte-Colombe.
Sen Etienne-Lacombe = St-Etienne-Lacombe (L 170).
Sen Félix = Saint-Félix-de-Bannières.
Sen Jean-Lespinasse = Saint-Jean-Lespinasse.
Sen Laurens = Saint-Laurent-les-Tours.
Sen Maurice = Saint-Maurice (L 170).
Sen Médard = Saint-Médard (de-Presque).
Sen Michel-de-Bannières = Saint-Michel-de-Bannières.
Sen Michel-Loubejou = Saint-Michel-Loubejou.
Sen Palavy = Saint-Palavy.
Sen Sozy = Saint-Sozy.
Sen Vincent-et-Bannes = Saint-Vincent-et-Bannes.
Simon = Saint-Simon (L 170).

Remarque. — Seul le nom d'Issendolus a été maintenu par la suite.





Corvée et CORVEE

De nos jours, une corvée est une obligation "embêtante" qu'on ne fait pas de bon cœur, sans plus. Mais autrefois, la CORVEE c'était un travail auquel on était "prié" de participer. A l'origine, il s'agissait d'un service collectif demandé par le Seigneur du lieu. Naturellement, il n'était pas question de s'y soustraire et le serf n'était pas payé pour le faire : il s'agissait donc d'un travail gratuit mais obligatoire et s'en dispenser aurait conduit tout droit à la prison. Au moins!

Au début, donc, et durant une très longue période de notre histoire, elles avaient été très lourdes, ces corvées. Chez les Français, par exemple, elles occupaient une journée sur deux. Puis, peu à peu, elles furent fixées par la coutume et l'usage et réduites à quelques jours par an pour chacun des travaux auxquels était assreint le tenancier d'un manse (1). En fait, dès le XVIème siècle de nombreuses corvées seigneuriales avaient déjà disparu, mais il fallut bien plus longtemps pour que la corvée royale en fit autant puisque seule la Révolution en vint à bout. Avouons que c'était un moyen pratique sinon très juste ni très humain, de construire les routes et de les entretenir.

Enfin, l'idée avait évolué et le travail dû se concentrait, surtout dans les campagnes, sur la mise en valeur agricole de quelque "réserve" (2) : labour, hersage, ensemencement, moisson etc... ainsi que sur l'entretien des haies, sur le Causse, sûrement des murs au bord des vieux chemins. Mais, comme il fallait bien codifier les choses, les travaux et surtout les noms de ceux qui en avaient été, en étaient ou en seraient responsables étaient dûment inscrits dans un livre scrupuleusement tenu à jour par les Sybdics ou les Conseils des différentes paroisses. Ainsi, pour ce qui concerne Issendolus, pardon "Saint-Dolus" selon le livre en question qui couvre les années 1704 à 1764, c'est-à-dire durant la fin du règne de Louis XIV et une grande partie de celui de Louis XV, on peut trouver des renseignements très précis.

On y lit par exemple, à la date du 30 décembre 1717 que "... Jean Vielquazal du village des Camps est chargé en décharge de Joseph Marty, de 9 quartonnées de terres à prendre en travail d'une pièce appelée "de la Borie"..." Il est donc plausible de supposer qu'avant Jean Vielquazal, la corvée de mise en production de cette parcelle avait été confiée à Joseph Marty.

Mais, comme nous le disions tout-à-l'heure, il s'agissait aussi d'entretenir les voies d'accès aux différents villages de la paroisse. Ainsi peut on lire qu'en 1714..." Pierre Fabre, maître chirurgien de Saint-Dolus, était chargé en décharge de Jean-Pierre Delsabat de l'entretien d'un petit chemin sis au lieu de Saint-Dolus qui est sur la part de cadastre de Jean Pelaprat"...

De même,..." le 24 septembre 1756, Pierre Gelare s'est chargé en décharge de Pierre Fabre -était-ce le même que précédemment? Les dates

envisagées ne rendent pas la chose impossible - de la pièce 4 du cadastre, de Maître Hugues de Lamothe."

Ces exemples, dans leur précision pointilleuse ne manquent pas d'être touchants. Et plus encore l'écho que nous apportent ces noms d'hommes, patronymes pour la plupart toujours présents dans la commune d'Issendolus.

(1) Une réserve : ensemble des parcelles à cultiver directement pour le compte du Seigneur en plus du domaine proprement dit.

(2) Un manse : Au Moyen-Age, ensemble formé par la maison d'habitation, son jardin et les champs répartis dans les diverses parcelles d'un terroir.

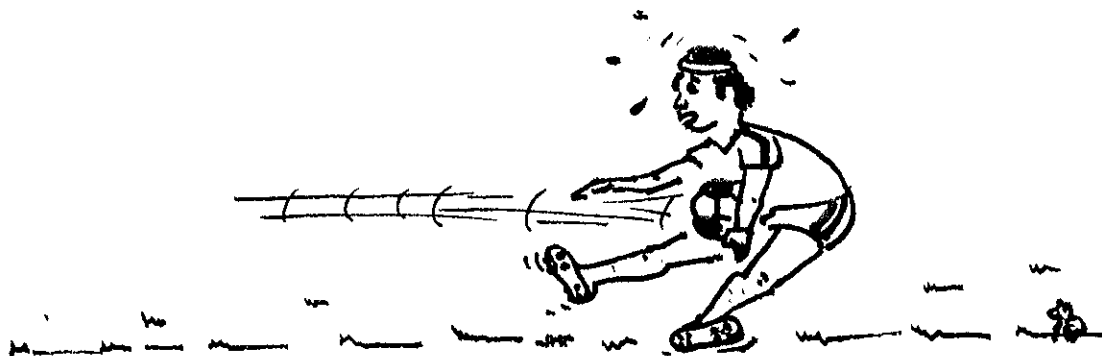
L. R. BOSCH

~ foot ~

Vu le petit nombre de personnes qui, dans la Commune, sont concernées par l'Avenir du CLUB de FOOT, la Section Sportive n'a rien à dire.

Avec une poignée de supporters, toujours fidèles, nous ferons notre possible pour maintenir l'unique Animation Sportive du VILLAGE.

Le BUREAU



Les noms de famille et leurs secrets (suite)

AYROLLES vient du mot occitan "airal" qui désigne le terrain autour d'une maison. Il peut aussi signifier le lieu où l'on va construire.

BAYNAT "BAY" désigne la couleur baie du cheval (rouge brun). "Bay" en breton signifie vif.

BIROU c'est la forme gasconne de "viret" "virèt" (qui tourne).

BONNAFOUCIE signifie le domaine et la propriété de "bona font" c'est-à-dire la bonne fontaine.

BOURNAZEL nom de localité d'origine (Barn)

BOUVY est une forme latinisée du germanique bovo. En Wallonie, Bovy signifiait "le bouvier".

BOUTANG le bout de l'an ou une déformation du breton "boudchen". Peut aussi signifier messenger.

CADIERGUES vient du mot occitan "cadièra" qui signifie chaise.

CAMBON dans le midi, nom de lieu-dit ou de lieu-dit d'origine (nom gaulois). Peut représenter aussi en pays d'oc un sobriquet, un diminutif de jambe.

CAVARROC vient de l'occitan "cavar" qui veut dire creuser - creuse rocher - surnom d'un terrassier, d'un travailleur au pic. Les deux "R" semblent indiquer une forme gasconne.

DELPON signifie maison voisine du pont. C'est l'équivalent du français DUPONT.

FARAL est une variante de l'ancienne forme farald. Il peut signifier "le héraut" en ancien occitan. Il peut aussi représenter un ancien nom de famille germanique FAR-WALD (fara = famille, waldan = gouverner).

JOUANTOU vient du prénom Jean.

KERVAREC "KER AR MARHEG" en breton signifie le village du cavalier ou du chevalier.

LABARTHE nom du sud-ouest et aussi de Normandie. Il signifie "la broussaille".

LACHIÈZE vient du mot "casa" qui signifie la maison. Les Lachièze sont d'origine auvergnate ou limousine.

LAVINAL est sûrement un dérivé de vin. Le "vignal" est une terre plantée en vigne et qui a une superficie d'un demi-hectare.

LENEN ou LE NEN : le (article du français) + N (article du breton) + even (oiseau) donc Loiseau.

LE LIARD (Normandie) peut représenter l'adjectif liard qui a signifié « gris » au sens propre et « joyeux » au sens figuré ou bien une forme populaire du nom de personne germanique Leuthard (leut = peuple, hard = dur et fort). Une relation avec la monnaie (le liard : un quart de sou) est peu probable. Le liard date du milieu du XV^{ème} siècle. Liart est aussi un nom de localité située dans les Ardennes.

MAS MAYOUX est un nom bien occitan. « Lo mas major » désigne le mas majeur, la maison la plus grande, la maison principale.

PIGANIOL (Gantel) vient de « picanhar » qui signifie quereller - racine pic - c'est un nom de hameau qui paraît venir du nom d'homme - ancien surnom.

POUDE vient du verbe « poudier » qui signifie tailler la vigne.

POJEROUX est une variante de POUDE ROUX qui signifie « homme puissant ».

REILHAC nom de domaine gallo-romain d'un propriétaire qui s'appelait « Régouillous ». Régouilhacum qui a donné Reilhac.

RICROS signifie « ruisseau creux ». Peut aussi désigner le hameau d'origine (Domérat dans l'Allier).

SARRAZY peut venir des Sarrasins arrivés vers 1400 dans la région de Gourdon - Saint-sozy. On les appelait les Maures. Le nom de personne a pu signifier « brun de peau » ou bien l'habitant de l'endroit où l'on faisait pousser le blé noir.

SASMAYOUX est une variante de Masmayoux. Si Masmayoux désignait la maison principale, il pouvait aussi signifier "mes maisons" et par contre-coup, Sasmayoux signifierait "ses maisons".

Si vous désirez connaître l'origine d'un autre nom de famille vous pouvez consulter le MINITEL
code 36 15 CHICM

Vous pouvez aussi appeler Radio-France-Périgord au 53-53-82-82.

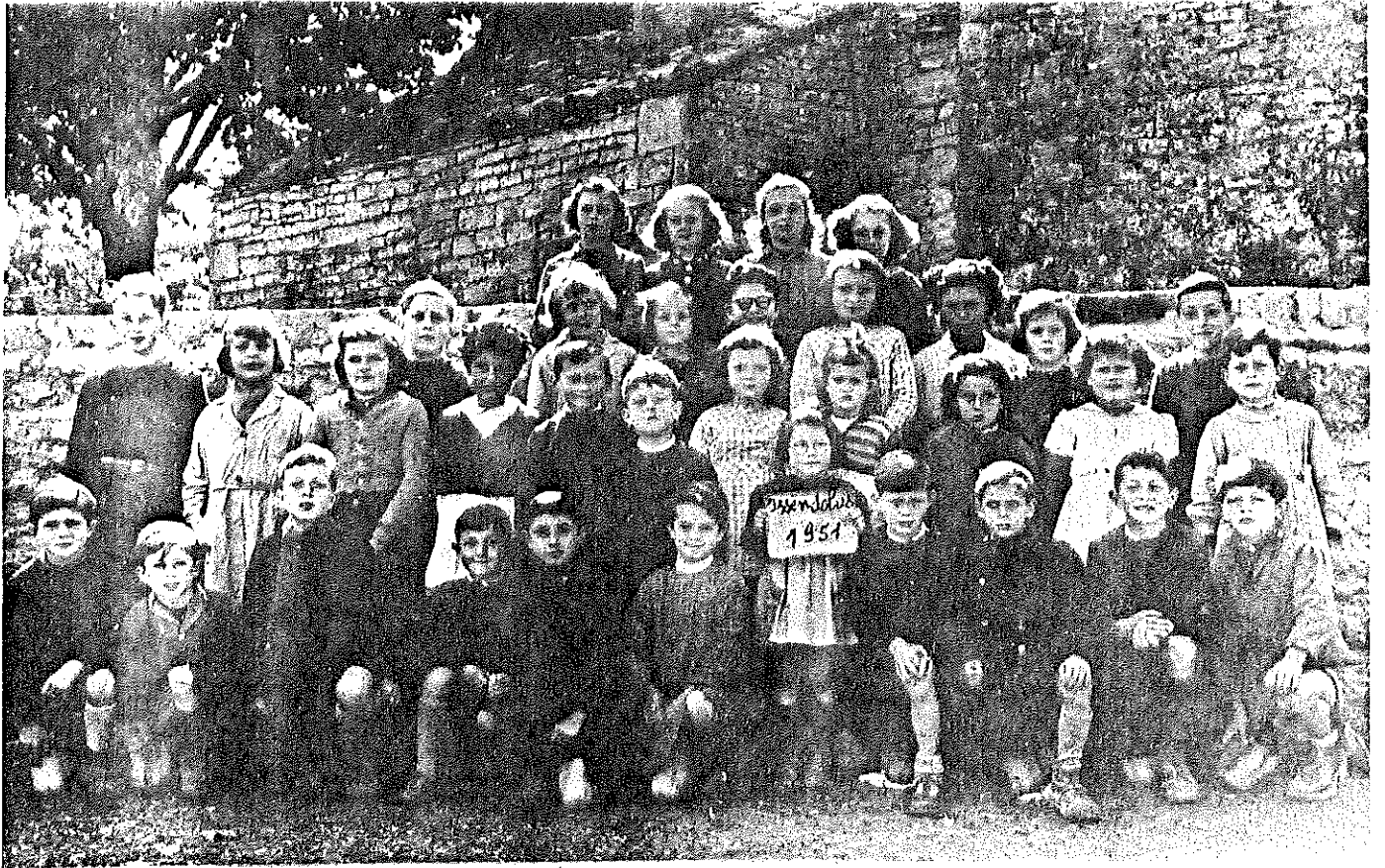
Jean Rousc explique chaque matin à 7h 50mn, sur 99 MHz, la signification d'un nom de famille ou d'un nom de lieu.

christiane Cayrol

" DIVERTISSONS - NOUS "

Un poirier a trois grosses branches. Chaque grosse branche a six branches moyennes. Chaque branche moyenne en a sept petites. Chaque petite branche a trois branchettes. Si on suppose qu'il pousse un fruit avant chaque segment de branche, combien y a-t-il de pommes ?

- Aucune, puisque l'on parle d'un poirier.



1951

- Odette BOUVY
- Yvette CHVALIE
- Edith BOUVY
- Odile BOUSET
- Charles DUMESNIL
- Gisèle DUCOS
- Christiane GAUTIE
- Suzanne BONNAFOUCIE
- Paullette BOUVY
- Jacqueline MAXIMÉNTO
- René ?
- Louis BATUT
- Jeanne BATUT
- Yvonne CABANES
- Guy LACOM
- Bernadette BONNAFOUCIE
- Michèle FABRE
- Marie-F. BATUT
- Huguette CHVALIE
- Gérard BRUNET
- Roger BIROU
- Robert DANIEZSKI
- Jeanot ETCHEVEREY
- Albert BATUT
- Gisèle GAUTIE
- Mox LIMOUSI
- René AMBROISE
- André CANTAREL
- Henri REILHAC



